

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 17 février 2025 - 1,50 €

N° 123

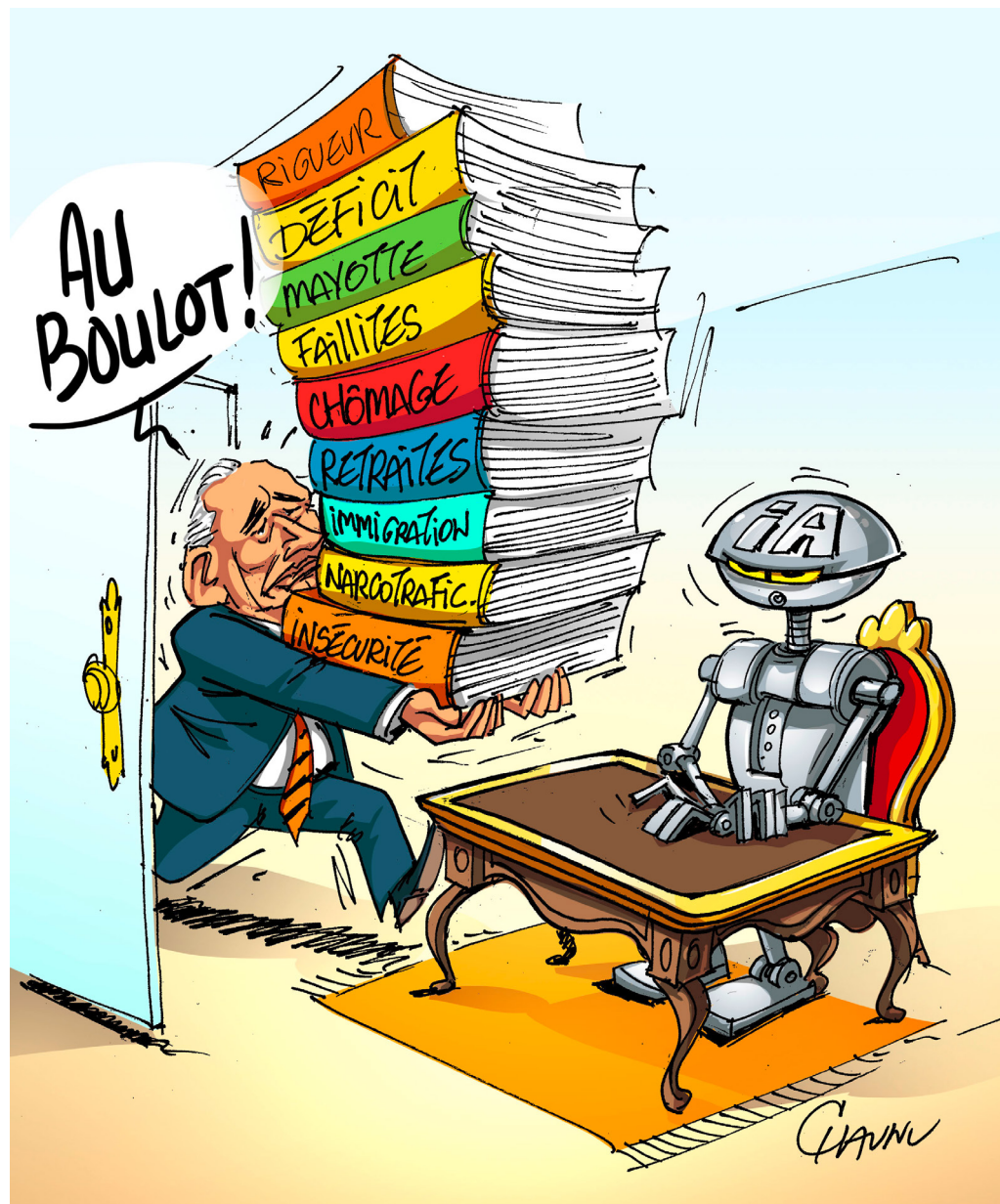
Faire sauter le carcan budgétaire ?

Emmanuel Macron souhaite que la limitation du déficit public à 3 % soit révisée. C'est plus facile à dire qu'à faire !

Le président de la République voudrait qu'on en finisse avec la règle des 3 %, qui nous oblige à vivre dans un cadre monétaire et financier « caduc ». L'Union européenne, dit-il, n'aurait pas d'autre choix possible que l'accélération, sans laquelle elle risquerait une « sortie d'autoroute ».

Emmanuel Macron fait écho à une opinion largement répandue dans les milieux dirigeants : il faut investir massivement dans les technologies nouvelles et dans l'armement pour répondre aux défis du siècle. Ces exigences sont encore plus largement soulignées depuis les offensives diplomatiques, commerciales et technologiques lancées par Donald Trump.

Le problème, c'est que les États membres de l'Union européenne ont inscrit dans les traités des règles budgétaires très strictes fondées sur le principe de l'équilibre budgétaire. Or le choix de l'équilibre, du déficit ou de l'excédent dépend de la conjoncture économique mais aussi de nouvelles orientations cruciales comme on le voit aujourd'hui. Alors que les dirigeants américains et chinois peuvent agir rapidement, l'Union européenne,



qui n'est pas un État, doit respecter des procédures lourdes et lentes pour changer ses règles de fonctionnement puis pour choisir des objectifs qui sont en général loin de faire l'unanimité.

Sans entrer dans le détail, qui demanderait plusieurs centaines de lignes d'explications, la modification ou la suppression de la règle des 3 % impliquerait la révision du Pacte de stabilité et de

croissance adopté en 1997 et du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union économique et monétaire (TSCG) signé en 2013. La discussion et la révision de ces traités demanderont plusieurs années. Elles opposeront les États rigoristes (l'Allemagne, les Pays-Bas...) aux États réputés laxistes (la France et les États du Sud). Un accord conclu entre les

États devrait normalement être soumis au référendum dans tous les pays concernés

SOMMAIRE

P. 1 : Carcan budgétaire. P. 2 : Rétrofit. – Corruption. – P. 3 : Lectures. P. 4 : Owen. P. 5 : Frais de déplacement. P. 6 : Trade not aid. P. 7 : Paneurope. – Maturité repoussée. P. 8 : Théâtre : *Requin ve-lours*.

■ **Industrie** : Le ministre de l'Économie a fait, le 13 février, un voyage de presse sur le thème de la souveraineté industrielle. Il a visité les usines Airbus et les ateliers de la Haute-Garonne (AHG), entreprise plus que centenaire spécialisée dans la fabrication de rivets pour l'aviation, leader mondial dans son domaine.

■ **Visite** : À l'occasion du sommet parisien sur l'Intelligence artificielle, le Premier ministre indien Narendra Modi a inauguré, le 12 février, en compagnie du président Macron, un consulat général indien à Marseille. Il été reçu au siège de l'armateur CMA CGM à Marseille. Il a également visité le chantier du réacteur expérimental de fusion nucléaire ITER à Saint-Paul-lès-Durance, près de Carache, dont l'Inde est partenaire.

■ **Déficit** : La Cour des comptes a publié, le 13 février, un nouveau rapport où elle dénonce des dépenses publiques « en roue libre » alors que la réduction espérée des déficits ne repose que sur la multiplication des impôts.

■ **Foot** : La mise en examen, le 5 février, de l'homme d'affaires qatarien Nasser Al-Khelaifi, patron notamment du club de foot Paris Saint-Germain, dans une affaire concernant Arnaud Lagardère qui aurait tenté, en 2018, de faire changer en sa faveur un vote du fonds de pension qatarien QIA, indispose les autorités qataries qui font peser des menaces sur l'avenir de l'audiovisuel sportif en France.

■ **Faits divers** : Une grenade a été jetée dans un bar « associatif » turc du quartier « prioritaire » du « village sportif » le 12 février vers 20 h 15. Il y a eu une quinzaine de blessés dont six gravement. Le patron et son fils sont des repris de justice. Ce dernier fut l'un des 10 condamnés pour l'assassinat de Sofiane Tadbirt et Kevin Noubissi à Échirolles en 2012. Il a été libéré en 2023.

qui ont cette pratique. À supposer que tous les peuples soient d'accord, le Conseil européen pourrait prendre des décisions budgétaires. Mais, en ce domaine comme dans d'autres, les jeux seront faits depuis longtemps.

Claudine Uzerche

Retrofit

En matière de transition écologique, nos politiques nous ont tiré une balle dans le pied plusieurs fois. On sait ce qu'il en est des logements stupidement classés comme « passoires thermiques » et dont le retrait du marché va priver d'abord 600 à 900 mille puis probablement 2 à 3 millions de locataires de la possibilité de se loger dans des conditions légales, et mettre leurs propriétaires dans les plus grandes difficultés financières et juridiques. La solution par les subventions de l'État (l'isolation des maisons « à 1 euro » !) est ruineuse et injuste, ne profitant qu'aux plus malins et encore. Quant au passage au tout électrique des véhicules automobiles, il est en train de faire disparaître l'industrie automobile européenne dans sa quasi-totalité (même les Allemands !) au profit de ses concurrents américains et chinois. Ce sont les Chinois, maîtres du jeu en ce qui concerne les terres rares, qui ramassent la mise en ce qui concerne les batteries électriques et panneaux photovoltaïques. La filière des éoliennes françaises ne prend pas (les principaux producteurs sont ici danois, hispano-allemands et bien sûr chinois), celle des hydroliennes a été tuée dans l'œuf...

Mais une lueur de bon sens vient éclairer ce champ de

ruines buretechnocratique. La Région Île-de-France, qui a subventionné à tour de bras l'achat de vélos et d'automobiles électriques neufs, a voté, le 30 janvier en commission permanente, le principe d'une nouvelle subvention (on croyait que l'argent gratuit n'existait pas). Mais c'est moins bête que ce qui a été fait jusqu'à présent et qui consistait à inciter les automobilistes à mener à la casse des véhicules ayant passé le contrôle technique avec succès pour les remplacer par des véhicules neufs, à des tarifs invraisemblables sauf, là encore, à ce que l'État ne promette de nouvelles subventions (« mon leasing électrique à 100 euros par mois »). Démagogie qu'on a dû suspendre en créant une forte frustration. Cette mesure francilienne entend favoriser la transformation des véhicules thermiques existant en véhicules électriques. C'est possible. Les Parisiens ont vu depuis plusieurs années ces jolies 2 CV Citroën décapotables dont le moteur thermique a été remplacé par un moteur électrique pour promener les touristes dans la capitale. Quelques garagistes se sont spécialisés dans la transformation d'anciennes 4L Renault. Cela s'appelle le « Retrofit », vous demanderez à Internet pourquoi. Mais c'est assez économique et puis ça peut se faire de manière artisanale, donc en sauvant des emplois de mécaniciens, voire des garages indépendants. 6 000 euros de prime ont été annoncés pour un véhicule particulier ou d'entreprise. 1 000 euros pour une moto. Bien sûr, les batteries ne seront pas françaises et bien des problèmes subsisteront, mais tout de même : quel utile changement d'optique avec cette « prime à la

non-casse ». Si seulement cette tentative d'« économie circulaire » pouvait augurer d'une révolution des mentalités où on ferait au mieux avec ce qu'on a, au lieu de vouloir l'impossible en détruisant toujours plus.

Paul Chassard

Sentiment de corruption

Il y a quelques semaines le Premier ministre a révulsé les bonnes âmes en évoquant le « sentiment de submersion » des Français face à l'immigration. Curieuse manière de s'abriter derrière l'opinion pour évoquer une question en théorie chiffrable. En théorie seulement, car les démographes peinent à cerner la question, peut-être à cause de certains biais méthodologiques ou, en tout cas, à convaincre ceux qui ont leurs propres œillères.

Alors le sentiment devient un fait plus facile à établir. Ainsi en est-il de la corruption dans la fonction publique, sur laquelle l'ONG Transparency international a publié, le 11 février, une étude : *La France dégringole dans l'Indice de Perception de la Corruption 2024*. En croisant « 13 sources qui recueillent les avis d'experts et de dirigeants d'entreprises dans 180 pays sur divers comportements corruptibles dans le secteur public », on arrive à un score. Plus la note est forte, plus la fonction publique serait honnête. Notre pays est désormais en 25^e position, avec 67 points, 10 points derrière l'Allemagne, un peu en dessous de la moyenne des pays démocratiques (70), mais certains font la course en tête, comme le Danemark avec 90, la Finlande 88, la Suisse 80. Il y a

même des pays autoritaires qui semblent plus honnêtes que le nôtre, comme Singapour avec son score enviable de 84. Tout cela, rappelons-le n'est qu'affaire de sentiment. Mais le sentiment de gens qui savent de quoi ils causent, pour subir directement les distorsions de concurrence dont ils sont victimes (voire bénéficiaires) dans un système où quelques-uns disposent d'alliés et de complices rémunérés d'une manière ou d'une autre dans les coulisses.

Il faut dire que le sentiment peut se laisser influencer par la révélation médiatique de certaines affaires. Dans notre pays, elles ont été nombreuses ces dernières décennies (pour ne pas remonter trop loin)... Ainsi, ce même 11 février, Média-part donnait des détails sur l'enquête visant « le roi des fourrières », un entrepreneur louche s'enrichissant malhonnêtement sur le dos des malheureux automobilistes grâce à la complicité de policiers acceptant des cadeaux de toutes sortes. Mais quelque temps auparavant, les ministres de l'Intérieur et de la Justice avaient dû reconnaître que les gardiens de prison étaient en première ligne face aux tentatives de corruption de réseaux mafieux. Et puis, il y a tous ces jugements qui concernent des hommes politiques, jusqu'à l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy. Il doit porter un bracelet électronique parce que la justice française l'a définitivement condamné dans une affaire où il était accusé d'avoir tenté de corrompre un juge. Il est de nouveau jugé dans une affaire beaucoup plus grave où on l'accuse d'avoir obtenu le financement de ses campagnes électorales par la Libye de



ROMANS

L'autobus

Dans un Mozambique ravagé par la guerre civile, deux hommes marchent sur une route : le vieux Tuahir et le jeune Mudinga qui a perdu sa famille et son village. Chemin faisant, ces êtres espuisés tombent sur un autobus calciné. Dans un cartable laissé sur le bas-côté, se trouvent des cahiers qui racontent la vie du guérisseur Kindzu. Mia Couto entremêle deux histoires : celle des fuyards et celle d'une lecture. Un roman poétique qui fait la part belle aux mythes africains.

« Terre somnambule », Mia Couto, Métailié, 256 p., 21 €.

Adieu, l'ami

C'est à un voyage douloureux dans les profondeurs de l'océan mais aussi de l'âme humaine que Benoit d'Halluin nous plonge. La Thaïlande en décembre. Olivier et Arun se disputent dans un restaurant touristique. Le couple se sépare. Arun va cuver son chagrin dans les bars d'un port de pêche où il disparaît après avoir été drogué. Empri-



sonné dans la cale d'un bateau de commerce, personne ne le reverra tandis qu'Olivier ne cessera de le chercher. Ce roman choc et palpitant, qui nous entraîne de Nice aux rivages indonésiens, aborde la question du trafic d'êtres humains.

« Un cri dans l'océan », Benoit d'Halluin, XO éditions, 448 p., 21,90 €.

HISTOIRE

Révolutions

Le 13 février 1689, le Parlement d'Angleterre intonise Guillaume d'Orange mais une révolution se prépare. Face au souverain, les représentants imposent leurs privilèges dans une Déclaration des droits. Ainsi naît la monarchie parlementaire toujours en vigueur. Ce mode de gouvernement va essaimer. D'abord en Amérique où, en juillet 1776, les Treize colonies proclament la Déclaration d'indépendance américaine par laquelle elles quittent la mère-patrie et fondent une république. Puis la France entre en rébellion contre « l'Ancien Régime ». L'historien Edmond Dziembowski synthétise un siècle de sou-



bresauts qui bouleversent l'ordre politique en Europe et dans le Nouveau Monde.

« Le siècle des révolutions, 1660-1789 », Edmond Dziembowski, Perrin, coll. Tempus, 896 p., 13 €.

REVUE

Sommeil

Pourquoi dort-on et comment ? *Science & Vie* a interrogé des scientifiques sur le grand mystère du sommeil. Seules choses certaines : tous les êtres vivants, humains et animaux, dorment chacun à leur manière et mal dormir nuit à la santé. Autres sujets : comment enrayer le déclin des oiseaux, les formes géométriques, l'heure sur la Lune...

« Sommeil », *Science & Vie*, février 2025, 4,90 €. En kiosque.



■ **Addictions** : Le Sénat a confirmé l'interdiction des cigarettes électroniques jetables (« puffs ») le 13 février. Les « pouches », sachets de nicotine à sucer, devraient suivre... Ce genre de produits se vend de plus en plus clandestinement et sur Internet.

■ **Société** : Accusé par les membres d'une association d'anciens élèves victimes de violences et de violences sexuelles dans l'établissement catholique Notre-Dame de Bétharam entre 1950 et 2010, de ne pas les avoir soutenus lorsqu'il était maire de Pau ou ministre de l'Éducation, le Premier ministre François Bayrou a rencontré leur président, Alain Esquerre, et huit victimes à la mairie de Pau le 15 février. Le procureur de Pau a ouvert, depuis environ un an, une enquête sur la base de désormais plus de 120 plaintes, dont très peu ont une chance d'aboutir à cause de la prescription.

■ **Droite** : Buneau Retailleau et Laurent Wauquiez ont annoncé, les 12 et 13 février, leur candidature respective à la présidence du parti Les Républicains et à la présidence de la République...

■ **Gauche** : Olivier Faure a indiqué que le congrès du Parti socialiste se tiendra en juin prochain et qu'il est candidat à sa succession comme premier secrétaire, fonction qu'il exerce depuis 2018. Le Parti socialiste a annoncé une motion de censure du gouvernement le 19 février.

■ **Défense** : Le groupe français Exail Technologies a fait savoir, le 11 février, qu'il a signé un contrat de plusieurs centaines de millions d'euros sur quatre ans avec un État (non révélé à ce stade) pour livrer des drones de lutte contre les mines sous-marines.

■ **Corse** : Une femme de 19 ans a été tuée par balle le 15 février dans un guet-apens qui, apparemment, visait son com-

Kadhafi... Ne s'agit-il que d'un sentiment des juges ?

La corruption est toujours difficile à prouver. D'ailleurs certains passe-droits ne mettent pas d'argent en jeu. Il peut suffire d'une connivence, créée par une appartenance commune à un certain milieu, voire idéologique. Un fait se dégage : plus il y a de lois et de règlements, rendus inapplicables par leur nombre, plus il devient tentant de faire avancer son dossier par un moyen non orthodoxe. Et puis il y a peut-être pire qu'un fonctionnaire corrompu : un fonctionnaire s'estimant mal payé et mal considéré qui ne répond pas aux demandes des usagers et tatillonne pour faire sentir aux administrés comme à ses supérieurs hiérarchiques qu'il est là avec toute sa capacité nuire. On se dit que, parfois, il vaudrait mieux que ces fonctionnaires-là (une minorité bien sûr) acceptent une enveloppe ou un avantage indu pour que l'activité économique puisse enfin repartir. Pas sûr cependant que ce dernier sentiment paraisse légitime au grand nombre.

P. C.

Owen

Des humoristes se sont moqué de la supposée déception de Pascal Praud, animateur vedette de la télévision Cnews, quand il a appris que le récent assassin d'une collégienne de 11 ans n'était pas un OQTF. Certes, il y a parmi la population des immigrés illégaux soumis à une très théorique « obligation de quitter le territoire français », une proportion avérée de délinquants. Comment en serait-il autrement quand on mesure la somme de traumatismes vécus par ces hommes fuyant des pays

arriérés, comme l'Afghanistan ou la Tchétchénie au pire, mais aussi bien d'autres pays bloqués par la dictature, la corruption, l'idéologie religieuse ou politique niant toute liberté individuelle ? D'autant plus que le mirage occidental est forcément déceptif et que personne ne les attend... D'où une crainte légitime dans les populations « d'accueil », crainte qui fait le terreau et le succès, naguère de la presse à scandale, aujourd'hui d'émissions de télé qui remuent la boue pour scotcher le spectateur qui se « radicalise » et de « l'extrême droite ». Oui mais, notre société produit également, toute seule et sans le concours de populations étrangères déshéritées et inadaptées, son lot de voleurs, de pervers et... de fous assassins.

Owen est un fils de famille. Ses parents, qui travaillent avec sérieux, n'ont pas réussi à lui apprendre les codes élémentaires qui consistent à se lever le matin, à ne pas passer sa journée sur une console de jeux électroniques, peut-être à ne pas consommer de cannabis... D'aucuns parleront d'une « génération post-covid » qui « n'a pas les codes », refuse de se confronter à la possibilité d'un échec... Mais les parents d'Owen aiment leur fils et lui passent, notamment, ses caprices vestimentaires. Owen aime s'habiller en Addidas et Nike, sweet à capuche style « racaille ». Cela choquait ses collègues lors d'une de ses rares tentatives pour s'intégrer à une formation professionnelle (de jardinage). Owen a une petite sœur (qu'il battait parfois dans des crises de violence incontrôlée) et une petite amie, qui se retrouverait inculpée pour non-dénonciation de crime...

La violence ? Il a affirmé dans un premier temps qu'il avait tué la collégienne parce qu'il était en colère après avoir perdu une partie de jeux en ligne ! L'enquête dira ce qu'il en fut.

On imputera sans doute ce déchaînement des instincts les plus primaires à une forme de schizophrénie (un terme que des psychiatres répugnent à employer), on le dira « bipolaire » (c'est à la mode : dans les couples qui divorcent autour de vous, il y en a toujours un pour accuser son ex-conjoint d'être un « pervers narcissique » et/ou un « bipolaire » qui ne se soigne pas. Et c'est souvent vrai. On a sorti les fous violents et autres responsables de scandales publics des bastilles et asiles psychiatriques d'autrefois grâce à des traitements chimiques. Encore faut-il qu'il y ait des psychiatres pour prescrire et des médicaments disponibles et puis tout un encadrement social. Or la psychiatrie a été ruinée par le fameux « *numerus clausus* » qui limitait le nombre d'étudiants en médecine. Et on apprend par les pharmaciens que les médicaments destinés à stabiliser un certain nombre de malades mentaux ne sont plus disponibles.

C'est le même problème de souveraineté nationale que pour le Doliprane. Mais pour la Quétiapine (commercialisée sous la marque Xeroquel et ses génériques...), le problème se pose en termes de sécurité publique. L'Agence nationale de sécurité du médicament a encore lancé une alerte le 30 janvier dernier, quasiment sans écho. La molécule n'est pas produite en France. Le laboratoire grec Pharmatem International est à la ramasse. Il y a danger pour les malades et

leur entourage. À celui-ci on conseille désormais de porter plainte contre le proche violent. Est-ce possible ? Cela arrangera-t-il quoi que ce soit ? La police et la justice n'ont-elles pas déjà fort à faire par ailleurs ? On dira, banalement, que nous vivons dans un monde de fous ! Owen, un fait divers, mais qui comme tous les faits divers est un fait de société, d'une société très malade, la nôtre.

Frédéric Aimard

Frais de déplacement

Il y a 5,6 m de fonctionnaires en France. On ne peut l'ignorer... tout le monde en parle en ce moment. Comme dans le secteur privé, les collectivités (mairies, départements, régions mais aussi l'État et le secteur hospitalier), cotisent pour la formation de leurs agents. Les collectivités ont leur propre organisme de formation. Il s'appelle le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Selon le site consultable en ligne, le CNFPT assure environ 2,2 m de journées de formation par an et 1M d'agents bénéficient de ces stages. Compte tenu de ces chiffres les formateurs doivent certainement se compter par milliers (le chiffre exact n'est pas disponible a priori en ligne). Ils viennent du privé ou du secteur public, et bien sûr, ils sont rémunérés car ils doivent préparer leurs interventions, corriger des exercices, participer à des réunions de mise au point, évaluer chaque formation, échanger avec les stagiaires même hors du temps de formation, etc.

Le CNFPT est organisé en délégations régionales qui, à leur tour, se répartissent en antennes départementales. Ensuite, des formations « à la carte » peuvent être sollicitées dans les différentes collectivités, parfois dans des très petites communes... Ainsi le formateur est prié de se déplacer depuis sa résidence jusqu'au lieu du stage. On n'a jamais rémunéré le temps de déplacement (qui pourtant représente parfois jusqu'à 3 ou 4 heures... quand les trains sont à l'heure !). En revanche le CNFPT rémunère le formateur pour son hébergement (pour les formations longues), et le transport.

C'est là où la transition écologique et l'administration se manifestent de concert... Il y a longtemps, le formateur choisissait son mode de transport (train ou voiture) en fonction de la durée du trajet, du volume des documents à transporter, de l'éloignement du centre de formation CNFPT du lieu d'hébergement, etc. Plus tard la procédure avait imposé un accord préalable pour le choix de la voiture mais en général il était accordé et ensuite rémunéré sur cette base.

Voilà que, début 2025, une nouvelle « directive » est mise en place : le seul moyen de transport remboursé sera le train. MAIS, seulement en 2e classe et compté sur la base du plus court kilométrage « centre-ville à centre-ville » entre le lieu de résidence et la commune de formation ! Et bien sûr le trajet le moins cher (même s'il part à 6 heures du matin ou comporte une correspondance). Il n'y a pas de train qui dessert cette commune ? Pas grave... Le formateur n'a qu'à arriver en train à la gare la plus proche,

trouver le bus qui l'amènera à son hôtel, vérifier qu'il a quelque part un lieu de restauration et, ensuite, un bus qui l'amènera le lendemain matin à son lieu de stage ! Cela fait beaucoup ! Mais vous imaginez le bilan carbone à la fin de l'année ? Il sera exceptionnel !

Qu'en est-il en réalité ? Dans l'impossibilité d'arriver directement en train sur le lieu d'hébergement (avec valise effets personnels, valise de documents et PC), de ce lieu au centre de formation, à l'heure du déjeuner du centre de formation vers la boulangerie la plus proche (au moins un sandwich) et tout cela retour compris... les formateurs opteront pour la voiture.

Mais attention ! Ils devront demander une autorisation préalable. Traduisons : une autorisation pour dépenser trois fois plus cher en frais d'essence que le remboursement du train virtuel qu'ils n'auront pas pris...

Mais l'absurde n'est pas fini... Probablement conscient de l'arbitraire de cette brutale décision, qui ne tient aucun compte de la réalité et des particularités de chaque lieu de formation, le CNFPT indique que, tout en remboursant uniquement ce fameux train virtuel... il remboursera également les péages et les tickets de stationnement... Traduction : bien sûr, vous viendrez en voiture mais on ne veut pas le savoir ! Pour une fois, administration et transition écologique font très bon ménage ! Découragement des formateurs, diminution du nombre de formations ? Qu'importe ! Le bilan carbone est là et on parie qu'il sera très bon... même s'il sera probablement... un peu faux !

Solange Tribal

pagnon dans un contexte de grande criminalité organisée.

■ **Musique** : Les 40^{es} victoires de la Musique, le 14 février, ont désigné Zaho de Sagazan comme artiste féminine de l'année, et Gims comme artiste masculin. Solann est la révélation féminine et Pierre Garnier la révélation masculine... Une victoire d'honneur a été décernée à Eddy Michell et Sylvie Vartan.

■ **Presse musicale** : Les trois magazines *Classica*, *Pianiste* et *Avant-scène opéra*, qui généraient de forts déficits, ont été arrêtés par Albin-Michel, récent propriétaire du groupe éditorial Humensis qui avait été fondé par Denis Kessler (décédé en 2023). Les derniers numéros paraîtront en mars. Diapason, édité par Reworld Media (premier éditeur français par le nombre de magazines détenus), reste le dernier grand mensuel consacré à la musique classique.

■ **Escroquerie** : En présentant son programme de lutte contre la fraude dans les transports en commun, le 13 février, Valérie Pécresse a reconnu que l'organisme Île-de-France-Mobilité s'était laissé escroquer de 28 millions d'euros par quelque 85 000 individus qui utilisaient de fausses attestations maladie fournies sur le réseau social crypté Telegram par cinq escrocs d'origine égyptienne, pour prétendre à des réductions de 75 % sur le pass Navigo. Quatre responsables de l'escroquerie ont été condamnés à des peines plutôt dérisoires et à une indemnité globale de 184 851 euros lors d'un jugement du tribunal correctionnel de Paris en 2023. Le cerveau de l'affaire s'est réfugié en Égypte. Quant aux 85 000 bénéficiaires des fausses attestations, ils restent à sanctionner.

■ **Disparition** : Ginette Moulin, héritière des Galerie Lafayette, est morte, le 11 février, à 98 ans.

■ **Allemagne** : Un Afghan de 24 ans, délinquant et islamiste, mais aussi culturiste et employé comme vigile (selon la police allemande), dont l'expulsion avait été suspendue par la justice allemande, a utilisé, le 13 février à 10 h 30 à Munich, une voiture-bélier pour heurter le cortège d'une manifestation syndicale, faisant 37 blessés dont certains graves et deux morts : un bébé de 2 ans et sa mère. Cet événement, qui fait suite à 5 attentats terroristes en 7 mois, devrait conforter le score du parti d'extrême droite AfD (actuellement à 20 % dans les sondages, derrière la CDU/CSU à 30 %).

■ **Autriche** : Un Syrien de 23 ans a blessé au couteau plusieurs personnes et tué un garçon de 14 ans dans la petite ville de Villach le 15 février après-midi.

■ **Sécurité** : Lors de la 61^e conférence de Munich sur la sécurité, qui s'est tenue du 14 au 16 février, le vice-président américain James David Vance a tancé ses homologues européens coupables, selon lui, de ne pas écouter leurs peuples et de brider la liberté d'expression. Il a pris explicitement parti pour l'AFD, à une semaine des élections législatives en Allemagne, et pour l'AUR, parti populiste dont l'arrivée en tête des législatives a provoqué une crise politique sans précédent en Roumanie avec annulation des élections et démission du président de la République. Le 17 février les dirigeants européens se sont réunis à Paris pour discuter de l'attitude à prendre face aux négociations entamées par Donald Trump et Vladimir Poutine, à la suite de l'échange téléphonique de trois heures entre eux qui a eu lieu le 12 février.

■ **Ukraine** : Marco Rubio, secrétaire d'État américain, était attendu à Riyad cette semaine, avec à son programme une rencontre avec des responsables russes à propos de la guerre en Ukraine.

Trade not aid

Avec le démantèlement annoncé de l'Agence d'aide publique américaine (USAID), l'administration Trump met le doigt sur une interrogation permanente depuis les indépendances des pays du Sud : l'aide pour quoi faire ?

Le motto « trade not aid » date des années 1960. Le développement du Sud viendra du commerce, de l'investissement privé, et non de la charité publique. Le terme d'aide devait bientôt être abandonné pour d'autres appellations plus elliptiques : « coopération », également abandonné après quelques années, de longues années en France, « partenariat » ; l'Agence française de développement (AFD) attend toujours le changement de sigle annoncé par le président Macron lors de son premier mandat, sans doute un anglicisme qui aurait été bien accueilli par « la communauté des bailleurs de fonds », l'AFD se voulant une banque de développement plus qu'un instrument diplomatique de l'action de l'État.

Le dilemme est en effet le suivant : ou bien les crédits dévolus à l'action extérieure servent les intérêts nationaux, une politique d'influence, ou bien ils s'intègrent dans un effort global de lutte contre la pauvreté, la faim dans le monde, les fléaux sanitaires, les inégalités. Idéalement il n'y a aucune contradiction, pratiquement les tensions sont partout, dans le choix des objectifs, des pays concernés, des modalités d'intervention.

L'USAID, créée par le président Kennedy en 1961, avec son bras armé, le Corps de la Paix, équivalent de

nos « coopérants », visait à prendre le relais des empires coloniaux européens défaillants. La panique qui a saisi les partenaires à l'annonce du gel des fonds américains n'a d'égale que l'irritation que causait partout une ingérence jugée inacceptable dans les affaires intérieures des pays récipiendaires. Les cloisons entre l'USAID, le Corps de la Paix et la CIA étaient loin d'être étanches. Avec la fin de la guerre froide et la montée des enjeux sociétaux, les priorités avaient sans doute été déplacées. Un bilan exhaustif n'est pas de trop dans l'amoncellement hétéroclite des actions, projets, programmes divers et variés, parfois fossilisés. Il ne serait pas de trop non plus pour le second contributeur qu'est l'Union européenne (40 % de l'aide mondiale avec les pays membres). Ces agences ont pris une telle autonomie au fil du temps qu'il est quasiment impossible de sortir du nuage qui entoure leur fonctionnement au quotidien.

À plusieurs reprises, elles ont été intégrées au sein des ministères des Affaires étrangères pour en être à nouveau sorties après quelques années. C'est le cas récent du Royaume-Uni. Le Département d'État américain devrait absorber ce qui subsistera de l'ex USAID. En France, l'AFD, qui a pris son indépendance à la faveur de la fusion en 1998 du ministère de la Coopération et des Affaires étrangères, dépend théoriquement de la double tutelle de Bercy et du Quai d'Orsay, grâce à quoi il renvoie l'une à l'autre et joue en solo. Les restrictions budgétaires en 2024 et au budget 2025 ont coupé l'apport public de plus du tiers. L'AFD, privée de subventions, est confirmée dans sa

vocation bancaire, au profit de projets rentables dans des pays solvables. Que fait-on du « reste » ? Les agences de l'ONU censées s'en occuper prioritairement sont également dans la ligne de mire. Ils méritent également des audits. La Chine ? Mais celle-ci est arrivée au bout de la capacité d'endettement des pays les plus pauvres. Bref, le « Sud global » est dans l'impasse.

Dominique Decherf

Paneurope

Réunis en assemblée générale dans la salle Robert-Schuman du Parlement européen de Strasbourg, les membres de l'Union paneuropéenne internationale (UPI), aussi appelé Paneurope, ont élu le vendredi 14 février 2025 un nouveau président. Succédant à l'ancien parlementaire gaulliste français Alain Terrenoire qui ne se représentait pas, Pavo Barisic a été élu par acclamation des 180 délégués présents, représentants 21 pays, membres de l'union européenne ou candidats à l'entrée au sein de l'UE.

L'Union paneuropéenne internationale a vu le jour à 1926 à Vienne (Autriche) sur une idée originale du comte Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972). De 1973 à 2004, elle fut présidée par l'archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine, député européen allemand et héritier de la double monarchie austro-hongroise. Le nouveau président de l'UPI Pavo Barisic, 65 ans, philosophe de formation, fut ministre de la Science et de l'Éducation dans son pays en 2016-2017. Il est membre du HDZ, le parti au pouvoir en Croatie, de sensibilité conservatrice

et nationaliste fondé par Franjo Tudjman.

Ancien ministre des Finances roumain, Alexandru Nazare, membre du Parti National Libéral, a intégré les instances dirigeantes paneuropéennes, ce qui est loin d'être anodin alors que son pays est dans une grande tourmente politique depuis la suspension du processus des élections présidentielles et la démission du président Klaus Iohannis.

Jérôme Besnard

Maturité repoussée

Connue en Suisse comme une sorte d'équivalent du baccalauréat français mais d'un niveau plus élevé et avec beaucoup de variantes aussi bien pédagogiques que géographiques, la maturité représente tout autre chose en Belgique. Il s'agit en effet d'un monument situé en plein cœur de la ville et qui fut sculpté en 1922 dans le marbre de Carrare par celui dont elle reste le chef-d'œuvre, Victor Rousseau.

Derrière les aspects techniques – pour bien préserver le groupe statuaire, la Commission royale des monuments et des sites a demandé son classement au gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale, ce que celui-ci a refusé au mois de décembre – s'exprime toute la fièvre woke consistant à rejeter le passé et à mettre en valeur tout ce qui apparaît comme déconstruit. En effet, le gouvernement régional a expliqué « qu'il juge que la sculpture reflète une vision patriarcale et stéréotypée des rapports sociaux et familiaux, contraire aux valeurs contemporaines

d'égalité des genres, de pouvoir et de famille. »

Peu importe que la CMRS ait voulu défendre ce « *témoignage particulièrement remarquable de la typologie des squares ainsi que de l'urbanisation du centre de Bruxelles dans le cadre de la Jonction Nord-Midi et des aménagements urbains au droit des connexions entre le haut et le bas de la ville* », de surcroît « *maillon essentiel du paysage urbain* ».

Pas dupe de l'idéologie sous-tendant le refus, la CMRS non seulement s'inquiète de la « *remise en cause préoccupante de la valeur patrimoniale hors du commun de cet ensemble urbain* », mais craint que, plus généralement, se trouve mise en cause « *la conservation d'autres œuvres majeures* ». En tout cas, l'ensemble, composé de six figures en miroir autour du personnage central, un homme dans l'âge mûr, devrait être remplacé par « *deux colonnes fabriquées à partir de débris provenant de divers chantiers de démolition dans la ville* ». Belle évolution d'une forme de maturité retournant vers le chaos...

Précy

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip.**

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com

■ **Russie** : Près d'un millier de personnes se sont rendues sur la tombe d'Alexeï Navalny, dans la banlieue de Moscou, pour le premier anniversaire de sa mort le 16 février.

■ **Israël** : Marco Rubio, secrétaire d'État américain, s'est rendu à Jérusalem le 16 février, alors qu'on annonçait la reprise des livraisons à Tsaï de bombes MK-84 de plus d'une tonne qui avaient été bloquées par l'administration Biden en raison des dégâts collatéraux qu'elles provoquent.

■ **Gaza** : Trois otages israéliens ont été libérés par le Hamas le 15 février, en échange de 369 prisonniers palestiniens.

■ **États-Unis** : Le 13 février, Robert F. Kennedy Jr. a passé sans encombre l'étape de sa validation par le Sénat comme ministre de la Santé.

■ **RDC** : Le Parlement européen a voté à la quasi-unanimité, le 13 février, une motion demandant à la Commission européenne de prendre des sanctions à l'égard du Rwanda qui soutient la guerre civile en République démocratique du Congo afin de s'emparer des richesses minières.

■ **Église** : Atteint d'une bronchite, le pape François, 88 ans, a été admis à l'hôpital Gemelli le 14 février.

■ **Japon** : Le prix du riz a presque doublé en raison de mauvaises récoltes en 2023. Le gouvernement a décidé de mettre 210 000 tonnes de riz prélevées (un cinquième de ses réserves stratégiques) pour tenter de freiner cette inflation.

■ **Grèce** : L'île de Santorin est frappée, depuis début janvier, par des milliers de séismes jusqu'à force 5,2, sans causer de dommages. Les touristes et les travailleurs saisonniers ont fui la région.

■ **Argentine** : Le Président Javier Milei s'est fait piéger en promouvant sur son compte X une cryptomonnaie douteuse, le \$libra, qui a fait perdre 4,4 milliards de dollars à ses souscripteurs. L'opposition péroniste demande sa destitution.

■ **Informatique** : Elon Musk a présenté, le 17 février, la dernière version de l'intelligence artificielle Grok3, développée par sa société xAI grâce au supercalculateur Colossus. Celui-ci utiliserait, à terme, plus de 200 000 puces graphiques Nvidia. En revanche, la tentative d'Elon Musk de racheter son concurrent OpenAI (propriétaire de ChatGPT) pour 97,4 millions de dollars, a reçu une fin de non-recevoir, le 10 février, de son ancien associé Sam Altman.

■ **Ski alpin** : L'Autrichien Raphael Haaser est devenu champion du monde de slalom géant le 14 février lors du championnat de SaalbachHinterglemm (land de Salzbourg).

■ **Athlétisme** : L'Ougandais Jacob Kiplimo a pulvérisé le record du monde du semi-marathon (56 minutes 42 secondes) le 16 février lors des championnats de Barcelonne.

■ **Biathlon** : Les 60^{es} championnats du monde de biathlon ont lieu à Lenzerheide en Suisse du 12 au 23 février.



Requin velours

Sur la scène, un ring de boxe, métallique, avec ses cordes blanc-rouge-bleu. Des accessoires, perruque, casquette, tête de cheval. Deux tabourets. Roxane est assise, chaussures surcompensées. Cette histoire sera nécessairement impudique, puisque je confonds la pudeur et la honte, en dynamitant l'une j'ai décapité l'autre. C'est une histoire dont il faudra inventer la fin, puisque comme tant d'autres, elle a été classée sans suite...

Avec ses mots directs, Gaëlle Axelbrun raconte le viol de Roxane. Elle pose une question, qu'y a-t-il, précisément, à « réparer » ? Par quel moyen ? La réparation est-elle même possible ? Elle dit le conditionnement social, elle crie le besoin de justice, l'envie de vengeance, la douceur de la consolation, le pouvoir de dire VIOL, la nécessité de se réparer. Elle dit le long temps avant autant que l'immédiat après, dans des scènes à la mise en scène très graphique, dansées, chantées autant que jouées. Elle dit

la police, la justice, manichéennes, pour qui tout serait si simple si Roxane était une oie blanche minaudant son ingénuité. Elle dit Joy et Kenza, Les Loubardes, deux musiciennes rencontrées le soir même, les bras de Joy. Elle dit Roxane qui se vend.

Requin Velours est une histoire narrée autant que jouée, Gaëlle Axelbrun utilise les codes du théâtre, dans un dispositif tri-frontal immersif, et ceux du conte, où l'imaginaire du spectateur s'appuie sur les mots des comédiennes, se nourrit de leurs dialogues intérieurs, pour visualiser cet univers d'une dureté impitoyable où la vengeance croise l'amour, où l'amitié pallie la justice.

J'ai apprécié l'enchaînement de scènes très rythmées, servies par une distribution engagée. Mécistée Rhea est Roxane, engagée et talentueuse, elle efface la pudeur et la honte. Accompagnée des deux Loubardes, Cécile Mourier est Joy, Amandine Grousson est Kenza, elles sont sa chaîne de vélo, son cran d'arrêt, affûtées. Immergées dans

et soutenues par la création sonore de Maïlys Trucat et la lumière d'Ondine Trager qui soulignent les silences du public et les alternances conte/théâtre.

Au-delà de la question de la réparation, au-delà des trois facettes justice-consolation-vengeance, qu'elle traite en jouant avec des mots directs et des scènes crues, Gaëlle Axelbrun met le spectateur face à son conditionnement, ce conditionnement à la soumission dans lequel il a baigné, le bisou obligé au visiteur des parents, les chants entonnés dans les églises, l'ambiguïté même de cette soumission que Roxane apprendra à utiliser au fil de sa vengeance. Elle met la génération qui a appris, quoi qu'il arrive, à encaisser, à noyer sous une chape de silence, face à ce qui la tient.

Il y avait deux publics dans la salle. L'un a reçu Roxane telle qu'elle est, l'a soutenue de ses applaudissements nourris. L'autre, la génération qui encaisse, s'est blindée, l'a jugée, est rentrée chez elle choquée par la

forme pour ne pas avoir à se poser la question du fond.

Requin Velours est une pièce violente, crue, impudique, parfois explicite ? C'est aussi une pièce pleine de poésie, de tendresse, d'amour.

Requin Velours est une pièce qui raconte un viol, la réparation ? C'est aussi une pièce qui dit le conditionnement qui nous conduit à juger la victime autant que l'auteur des faits.

Requin Velours est une pièce qui va vous rentrer dedans, autant sur la forme que sur le fond ? C'est exactement pour ça que vous irez la voir, et que vous suivrez le travail de Gaëlle Axelbrun.

**Guillaume
d'Azémar de Fabrègue**

Au Théâtre Ouvert jusqu'au 21 février 2025. Lundi, mardi, mercredi : 19 h 30 ; jeudi, vendredi : 20 h 30 ; samedi : 18 h 00. Durée : 1 h 30. En tournée : - 25-26-27 mars 2025 : Théâtre du Point du Jour, Lyon - 29-30 mars 2025 : WET Festival, Tours. Texte : Gaëlle Axelbrun. Mise en scène : Gaëlle Axelbrun. Avec : Amandine Grousson, Cécile Mourier, Mécistée Rhea et la participation de Gaëlle Axelbrun. Compagnie : Sorry Mom. Visuel : Christophe Raynaud de Lage.